



PHOTO : NADINE FOURNIER



nendazpanorama

N° 114 | AVRIL 2014

sommaire

NENDAZPOLITIQUE

Décisions du Conseil communal..... 2
Assemblée primaire
du 19 décembre 2013..... 5

NENDAZENSEMBLE

Payer son parking depuis
son mobile 6
La parole sera donnée
aux jeunes..... 7
Le tourisme à Nendaz :
entre succès et défis..... 8
Les métiers du tourisme :
conducteurs de dameuse..... 10

NENDAZRÉTRO

Une lettre de mes vacances
au ski en 1959..... 12

NENDAZDURABLE

Esprit nature :
l'hiver n'est pas fini..... 14
A vos appareils photo..... 14

NENDAZBOUGE

Le bâtiment Les Gentianes
finira sa mue
pour la rentrée des classes 15
La Suisse Bouge 2014 :
les villages se défient..... 16
A Nendaz, on pédale depuis
10 ans contre la mucoviscidose... 17
Au centre sportif cet été..... 19
Des artistes et sportifs
nendards récompensés 19
Les activités du patrimoine..... 20

NENDAZPRATIQUE

Agenda 22
Mémento..... 24

Édité par la commune de Nendaz
Case postale 8 - 1996 Basse-Nendaz



edito

par Solange Bressoud

Ces dernières années, la commune de Nendaz a été très active dans le domaine de la construction. En effet, de nombreux agrandissements, changements d'affectation et rénovations ont été effectués dans différents bâtiments communaux.

Pour illustrer mon propos, je me permets de mentionner l'agrandissement et l'assainissement de l'école de Haute-Nendaz, l'aménagement d'une ludothèque et la construction de deux ascenseurs au centre scolaire de la Biolette à Basse-Nendaz.

En plus des améliorations citées ci-dessus, il faut également mettre en avant les réalisations importantes, telles que la nouvelle patinoire et la salle de gymnastique polyvalente à Haute-Nendaz qui constitue l'ouvrage le plus conséquent de ces dernières années.

Vous avez pu lire dans les derniers Nendaz-Panorama une série d'articles concernant ces réalisations. Pour chacune d'entre elles, une attention particulière a été portée aux aspects énergétiques aussi bien en ce qui concerne l'enveloppe des bâtiments que leurs systèmes de chauffage.

Actuellement, nous avons de gros chantiers en cours, notamment l'agrandissement et la transformation de l'école d'Aproz qui a débuté à la fin de l'année dernière (voir Nendaz Panorama n° 113 d'août 2013).

Le bâtiment Les Gentianes à Haute-Nendaz, qui abritait anciennement un bar, fait également l'objet de travaux. Il accueillera prochainement une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) et un espace culturel. Vous retrouverez à ce sujet un article dans le présent Nendaz Panorama (page 15).

En plus de toutes ces réalisations, d'autres investissements sont encore à l'étude. Je me limiterai à citer le projet d'agrandissement de la garderie le P'tit Bec sur le plateau des Ecluses, ainsi que l'étude d'une nouvelle construction, celle d'une crypte à côté de l'église, sur les garages existants à Basse-Nendaz.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle édition du Nendaz Panorama.

Solange Bressoud,
conseillère communale,
présidente de la commission
«Constructions» ■



créé et imprimé
À NENDAZ



les décisions du conseil communal

du 31 mars 2013 au 31 décembre 2013 - par Philippe Charbonnet, secrétaire communal

Le Conseil communal s'est réuni à 16 reprises entre le 31 mars 2013 et le 31 décembre 2013. Voici un condensé des principales décisions arrêtées.

Sur proposition de la commission « sport, animation et culture » le Conseil communal a attribué les habituelles distinctions sportives et culturelles 2012. Par ailleurs, il a décidé l'octroi des mérites spéciaux suivants :

- Culturel : à M. Francis Michelet, Ch. des Vouettes 3, 1996 Fey
- Sportif : à ESS (école suisse de ski) Nendaz
- Spécial : à M. Pascal Praz, Ch. du Creux 58, 1996 Basse-Nendaz

Le 1^{er} janvier 2008 est entrée en vigueur la nouvelle loi sur le droit de cité du 12 septembre 2007. Conformément aux dispositions légales et après examen approfondi des dossiers le Conseil communal a décidé l'octroi du droit de cité de Nendaz aux personnes suivantes :

- 1 Gonçalves Mucha, Alfredo Miguel, domicilié à 1996 Baar, y inclus son épouse et leur fille Lara ;
- 2 Perin Alfred Jean-Marie, domicilié route de Planchouet à 1997 Haute-Nendaz, y inclus son épouse ;
- 3 Tutic née Ganic Zora, domiciliée à 1997 Haute-Nendaz, y inclus son époux et leurs deux enfants Nicolina et Sandro ;
- 4 Antunes Trindade Yara, domiciliée à 1994 Aproz ;
- 5 Brose René Herbert, domicilié à 1994 Aproz, y inclus son épouse et leurs trois enfants Tania, Naomi et Jade.

Le Conseil communal a décidé de répondre favorablement à la sollicitation des membres de l'ASPN (association pour la sauvegarde du patrimoine nendard) qui souhaitaient pouvoir utiliser une partie des locaux du bâtiment des Gentianes à Haute-Nendaz (ancien Toko) en faveur de la culture et du patrimoine. Le Conseil communal a néanmoins précisé que dans ce bâtiment la priorité serait donnée à l'aménagement des surfaces utiles aux besoins communaux notamment pour l'aménagement de l'UAPE (unité d'accueil de la petite enfance).

Le Conseil communal a décidé de souscrire au contrat « Greenelec » composé d'énergie 100% renouvelable valaisanne et proposé par le groupe SEIC-TELEDIS. Ce produit permet à cette société de développer de manière plus active les projets de nouvelles énergies renouvelables dans les communes actionnaires.

Le Conseil communal a examiné le projet d'ouverture d'un deuxième établissement médico-social à Nendaz dont le financement serait en partie assuré via des investisseurs privés. L'objet tel que projeté apporte des réponses en matière de structures intermédiaires puisqu'il prévoit la réalisation d'un foyer de jour et de 4 places UAT. Le Conseil communal s'est déclaré acquis à ce projet et a accepté de le mettre au bénéfice d'une subvention communale calculée à hauteur d'un montant prévisionnel de 2'000'000 fr.

Le 21 novembre 2012 le Conseil d'Etat validait le plan d'aménagement 3^e correction du Rhône. Dans la continuité du projet une fiche devant régler la coordination entre le projet Rhône et les autres intérêts relatifs à l'utilisation du sol a été mise à l'enquête publique du 11 janvier au 11 avril 2013 par le Département cantonal de l'économie, de l'énergie et du territoire. Ce document fixe les principes à respecter et définit les tâches respectives du canton et des communes. La procédure de mise à l'enquête publique a suscité une observation (opposition) d'un résidant de Nendaz. Les services communaux de « l'édilité et des travaux publics », consultés sur le sujet, n'ont émis aucune réserve en ce qui concerne la position de la commune. Au terme de son examen le Conseil communal a décidé de n'émettre aucune remarque sur le document analysé. Il a pris acte de l'opposition déposée et n'a émis aucune détermination sur cette dernière laissant ainsi le soin au Service du développement territorial de se déterminer sur le sujet.

Le Conseil communal a décidé de ratifier avec la société Ecoforêt Nendaz-Isérables un contrat de fourniture de bois d'énergie destiné à alimenter l'installation de chauffage de la nouvelle salle de gymnastique polyvalente à Haute-Nendaz.

Le Conseil communal a pris acte de la volonté du comité de l'Association forestière régionale de Sion de dissoudre l'Association régionale de Sion pour créer avec l'Association forestière de Sierre une « Association forestière Valais central ». Il a décidé d'accepter la dissolution de l'Association de Sion, d'adhérer à l'Association Valais central, de désigner comme membres de l'assemblée des délégués les cinq membres de la commission communale « bourgeoisie et forêts », à savoir MM. Pierre Theytaz, Damien Délèze, Joël Délèze, David Fournier et Marc Glassey, et de désigner comme membre au comité de l'association forestière Valais central M. Pierre Theytaz.

Le Conseil communal a pris acte du fait que le CSI Printse doit de plus en plus souvent intervenir pour des sauvetages de personnes bloquées dans des ascenseurs en station. Ces engagements surviennent régulièrement à une heure avancée de la nuit. Ces dysfonctionnements à répétition ont un coût certain pour la collectivité publique. Au vu de quoi le Conseil communal a décidé la mise en vigueur d'une procédure à appliquer pour ce type d'intervention. Elle se résume comme suit :

- La première alarme survenant sur une installation d'ascenseur fait l'objet d'un courrier d'information sur le processus qui a démarré.
- Toutes les alarmes, durant un laps de temps de 30 jours, concernant la même installation, seront facturées, pour couverture des frais encourus par le CSI Printse, 300 fr. par alarme.
- Dans le cas où aucune nouvelle alarme ne survient dans ce laps de temps de 30 jours, le sursis est levé.

Le Conseil communal a approuvé les comptes 2012 d'Ecoforêt. Ces derniers sont caractérisés par un bénéfice de 4'051 fr. 05 après comptabilisation des amortissements de 352'045 fr. 09. Le bilan présente un total d'actifs et de passifs de 2'525'483 fr. 31.

Depuis l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2008 de la loi sur le droit de cité valaisan le Conseil communal est l'autorité compétente désignée par la loi pour l'octroi ou le refus du droit de cité. Dès lors, il lui incombe de contrôler l'intégration du requérant dans la procédure de naturalisation ordinaire des étrangers et des confédérés. Afin de se conformer pleinement à ces nouvelles dispositions, le Conseil communal valide la procédure selon laquelle une délégation de la commission « administration générale et développement durable » procédera dorénavant à l'audition des requérants à la naturalisation afin de vérifier si les conditions d'intégration sont remplies.

Le Conseil communal a pris connaissance des travaux de la commission « réseaux et équipements » relatifs à deux secteurs du territoire communal qu'elle souhaite développer. Il s'agit de la région des « Cartes » à Basse-Nendaz ainsi que du secteur Baar-Plan/Baar. Le Conseil communal a donné son aval pour la poursuite des études préalables à l'initiation de ces projets.

Dans le but de contribuer à la formation professionnelle des jeunes, le Conseil communal a décidé de mettre en postulation publique pour 2014 un poste d'apprenti(e) employé(e) de commerce et un poste d'apprenti(e) agent(e) d'exploitation.

Le Conseil communal a traité les taxations ordinaires 2012 de la taxe de promotion touristique (TPT) préparées par le service communal des finances et sa section fiscale et parafiscale. Il a pris acte du fait que les calculs avaient été arrêtés conformément aux principes de taxation fixés par le règlement adopté par le Conseil communal, approuvé par l'Assemblée primaire et dûment homologué par le Conseil d'Etat en séance du 5 avril 2006. Il a décidé de valider les taxations ordinaires TPT 2012.

Se fondant sur la loi sur l'organisation des secours du 27 mars 1996 et son ordonnance d'application du 20 novembre de la même année, sur proposition de l'Organisation cantonale des secours, les communes des Agettes, de Veysonnaz, de Nendaz, d'Isérables et de Riddes ont élaboré une convention régissant leur collaboration en matière de secours. Le Conseil communal a décidé de ratifier cette convention nommée Secours régional 10/OCVS.

Au 1^{er} janvier 2013 est entrée en vigueur la « Loi sur les droits de mutations (LDM) du 15 mars 2012 ». Cette nouvelle loi fixe à son article 2 que les communes peuvent prélever un impôt additionnel sur les mutations des immeubles situés sur leur territoire et en fixer le taux. Cette décision est de la compétence de l'organe législatif. Le Conseil communal a décidé de proposer à son législatif l'introduction de cet impôt additionnel. Cette proposition a, par ailleurs, été acceptée par l'Assemblée primaire en séance du 19 décembre 2013.

Le Conseil communal a décidé de soutenir l'association des hospitaliers « Notre-Dame de Lourdes » Nendaz-Veysonnaz par le biais d'une aide ponctuelle de 1'000 fr. destinée au financement de la création d'une plaquette relevant l'histoire de l'association. Cette plaquette a été éditée à l'occasion des 30 ans d'existence de cette organisme.

Le Conseil communal a répondu favorablement à la demande des sociétés de remontées mécaniques des 4 Vallées en vue de la reconduction de l'offre de Fr. 50.- de rabais sur les forfaits annuels des jeunes pour la campagne 2013/2014.

PERSONNEL COMMUNAL

ENGAGEMENTS DE :

- M. Benjamin Délèze, domicilié à 1997 Haute-Nendaz, employé d'exploitation au centre sportif des « Ecluses » ;
- M^{me} Emma Fournier, domiciliée à 1997 Sornard, apprentie employée de commerce ;
- M^{me} Gaëlle Fournier, domiciliée à 1996 Beuson, apprentie employée de commerce ;
- M. Gilles Devènes, domicilié à 1997 Haute-Nendaz, assistant de sécurité publique ;
- M^{me} Zorica Fournier, domiciliée à 1997 Haute-Nendaz, concierge auxiliaire à la nouvelle salle de gymnastique polyvalente de Haute-Nendaz ;
- M^{me} Da Silva Canivet Maria de Fatima, domiciliée à 1996 Brignon, concierge auxiliaire au centre scolaire de « La Crête » Brignon ;
- M^{me} Sonia Délèze, domiciliée à 1997 Haute-Nendaz, responsable relations médias & communication, poste à 40% ;
- M^{me} Anne-Françoise Bourban, domiciliée à 1997 Sornard, collaboratrice administrative à 60% rattachée au service administratif ;
- M^{me} Chantal Briguët, domiciliée à 1996 Fey, concierge auxiliaire au centre scolaire de Fey.

DÉMISSIONS DE :

- M^{me} Isabel Théoduloz, domiciliée à 1992 Les Agettes, éducatrice spécialisée à 40% auprès de l'UAPE ;
- M^{me} Céline Délèze, domiciliée à 1950 Sion, assistante en information documentaire à un taux d'activité de 15% auprès de la bibliothèque communale.

DÉPARTS À LA RETRAITE :

- M^{me} Jeanine Fournier, domiciliée à 1997 Sornard, employée auxiliaire auprès de l'UAPE ;
- M^{me} Jeannette Bourban, domiciliée à 1997 Haute-Nendaz, concierge auxiliaire pour les locaux du poste de police à Haute-Nendaz.

JUBILÉ :

- M. Gaby Mariéthoz, chef de la section des finances communales qui comptabilise 25 années passées au service de la commune de Nendaz.

assemblée primaire du 19 décembre 2013

par Philippe Charbonnet, secrétaire communal

Ce jeudi 19 décembre 2013, en préambule aux festivités de fin d'année, c'est sur le coup de 20 heures que le président Francis Dumas accompagné des membres du Conseil communal au complet accueille dans la salle de gymnastique du cycle d'orientation de Basse-Nendaz un groupe de citoyennes et citoyens composé de 42 personnes réunies en assemblée primaire pour participer aux délibérations relatives aux objets portés à l'ordre du jour.

Voici en condensé un tour d'horizon sur les objets traités et les décisions prises :

- 1 Le secrétaire communal donne lecture du procès-verbal de la dernière séance soit celle du 19 juin 2013. Ce document est approuvé.
- 2 Francis Dumas présente la « Loi sur les droits de mutations (LDM) du 15 mars 2012 » entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2013. Cette nouvelle législation fixe à son article 2 que les communes peuvent prélever un impôt additionnel sur les mutations des immeubles situés sur leur territoire et en fixer le taux. Le président procède à la lecture intégrale du projet de règlement fixant

les modalités d'application. Son examen ne suscite ni remarque ni question. Soumis au vote le règlement en question est accepté à l'unanimité des citoyens habilités à se prononcer.

- 3 Comme à l'accoutumée un résumé du budget 2014 de la bourgeoisie a été distribué à tous les ménages. La présentation du président ne soulève aucune question. L'assemblée accepte à l'unanimité des bourgeois présents le budget 2014 de la bourgeoisie qui se solde par un investissement net de 165'000 fr. et une insuffisance de financement de 100'780 fr.
- 4 Même présentation pour le budget de la Municipalité. Ce budget présente, après comptabilisation des amortissements ordinaires, un excédent de dépenses de 457'000 fr. au compte de fonctionnement. Le compte d'investissement se caractérise par un investissement net de 12'938'000 fr. Avec une marge d'autofinancement de 6'743'000 fr. il en résulte une insuffisance de financement de 6'195'000 fr. et une diminution prévue de la fortune nette de la Municipalité en 2014 de

457'000 fr. L'assemblée approuve à l'unanimité et sans question le budget tel que présenté.

- 5 En application des dispositions de l'article 79 de la loi sur les communes du 5 février 2004, l'assemblée prend connaissance de la planification financière établie pour les 4 ans à venir par le Conseil communal. Cette dernière donne une vue d'ensemble sur l'évolution prévisible des dépenses et recettes courantes, des investissements, ainsi que de la fortune et de l'endettement de la Municipalité.
- 6 Aucun citoyen n'a souhaité profiter de la tribune offerte par les divers, c'est donc le président Francis Dumas qui utilise ce dernier temps de parole afin de transmettre un certain nombre d'informations relatives au ménage courant communal. Il est 20 h 40 lorsque l'assemblée est déclarée close. Elle s'est prolongée par le partage d'un vin chaud accompagné d'une tresse de pain en couronne. A l'orée des fêtes les citoyens ont été ravis de partager ce moment de convivialité.



Les budgets de la Municipalité et de la Bourgeoisie ont été acceptés à l'unanimité. © Aline Fournier



payer son parking depuis son mobile

par Sonia Délèze pour le service sécurité

Deux nouveaux parkings ont ouvert cet hiver à Haute-Nendaz. L'occasion d'équiper la station d'horodateurs dernier cri.

Les automobilistes ne devraient plus rencontrer de difficultés pour se garer à la station : deux parkings intérieurs supplémentaires leur sont désormais proposés. Entre celui du Moulin du Raè, à l'entrée de la station, et celui de la Mer de Glace, dans le nouveau complexe hôtelier à la plaine des Ecluses, plus de 100 places ont ainsi été créées.

Ces nouveaux lieux de stationnement, ainsi que celui de la Patinoire, ont été équipés d'horodateurs de dernière génération. L'utilisateur n'a plus à craindre de tomber en panne de monnaie. Même s'il reste possible

de régler sa place avec des pièces, l'appareil propose deux autres alternatives. L'automobiliste peut ainsi s'acquitter du montant dû par carte bancaire ou, plus original, se servir de son natel comme terminal de paiement. Dans ce cas, nul besoin de passer par l'horodateur.

Marche à suivre

Il suffit d'envoyer un SMS au numéro 900 avec le texte suivant (voir images ci-contre) : «**Epark numéro du parking numéro de plaque et montant choisi**». Veillez à respecter les espaces. Dans les secondes qui suivent, un message de confirmation vous parviendra. Les frais seront dès lors ajoutés à votre facture de natel. Un seul autre SMS vous suffira pour prolonger à distance votre temps de parcage.



Plus besoin de monnaie grâce à cet horodateur des plus modernes.

© Service sécurité

Tarifs

LIEU	NBRE PLACES	HEURES								JOURNÉE	REMARQUES
		1	2	3	4	5	6	7	8		
Pré de la patinoire	135	Gratuit	1	2	3	5	7	8	10	Journée 11 h -10 fr. libre de 19 h à 8 h	Horodateur 2 places handicapés
Mer de Glace	64	Gratuit	1.5	3	4.5	6	7.5	9.5	11.5	13 fr./jour	Horodateur Destiné à la journée avec possibilité d'étendre sur plusieurs jours
Moulin du Raè	43	Gratuit	1.5	3	4.5	6	7.5	9.5	11.5	13 fr./jour	Horodateur Destiné à la journée avec possibilité d'étendre sur plusieurs jours

Jusqu'à sept jours

La durée maximale de stationnement est de sept jours. Attention, une place payée n'est pas une place réservée. Un ticket acheté au Moulin du Raè, à la Patinoire ou au complexe Mer de Glace est cependant valable dans l'ensemble de ces trois sites. Si un client quitte un parking qui, à son retour affiche complet, il peut donc se rabattre sur un autre parking communal, à l'exception de celui de Prameiraz/Télécabine.



■ SMS envoyé pour payer son dû.



SMS de confirmation de paiement.

la parole sera donnée aux jeunes

par Sonia Délèze pour la commission «jeunesse et formation professionnelle»

Tous les jeunes de 16 à 25 ans sont conviés à une rencontre, en mai prochain, par la commission jeunesse et le délégué à la jeunesse du canton. Elle aura pour objectif de faire le point sur les activités qui leur sont proposées.

Le travail en faveur de la jeunesse valaisanne n'a cessé d'évoluer depuis la nouvelle loi en faveur de la jeunesse de 2001. La commission de la jeunesse, mise alors en place, permet aux jeunes de faire valoir leurs aspirations et leurs préoccupations. Elle propose et s'engage également dans certaines réalisations. Elle a déjà soutenu plus de 1000 projets.

Malgré ces efforts, des inégalités persistent. Les jeunes des vallées latérales et des espaces ruraux du Valais romand ne peuvent pas profiter des

mêmes possibilités que ceux des milieux urbains qui peuvent compter sur des centres de loisirs et des animateurs socioculturels pour occuper leur temps libre.

Des prestations méconnues

Les jeunes qui souhaitent lancer un projet dans leur commune (manifestation, exposition, film, local, ...) peuvent bénéficier du soutien du canton. Un coach, en la personne du délégué à la jeunesse, Paul Burgenner, se tient à leur disposition. Et un appui financier peut même leur être accordé. Mais les jeunes ignorent bien souvent l'existence de ces aides.

Pour présenter les prestations qui leur sont offertes par le canton du Valais, la commission jeunesse et le délégué à la jeunesse convient, **le 16 mai prochain, à 19h30, à**



la salle de gymnastique du cycle d'orientation de Basse-Nendaz, toutes les personnes âgées de 16 à 25 ans pour une rencontre. Une lettre d'invitation leur a déjà été envoyée. Il s'agira aussi de passer en revue toutes les activités déjà existantes à Nendaz. Avant d'ouvrir le débat sur le thème «Qu'est-ce qui manque afin que la commune soit attractive pour les jeunes»? Toutes idées de projet y seront également les bienvenues.

le tourisme à nendaz : entre succès et défis

propos recueillis par Sonia Délèze pour Nendaz Tourisme



Sébastien Epiney,
directeur
de Nendaz Tourisme

Sébastien Epiney se trouve à la tête de Nendaz Tourisme depuis novembre 2001. Il a vu évoluer positivement Nendaz dans ce secteur d'activités, entre une promotion touristique accrue et l'amélioration de l'offre. Mais il sait que des challenges restent à relever. Interview.

Durant la première décennie des années 2000, le nombre de nuitées a augmenté de manière conséquente. Comment expliquer ces bons résultats ?

Oui, en 2010 nous comptons environ 150'000 nuitées de plus qu'en 2001. Preuve supplémentaire de son dynamisme, Nendaz était la commune valaisanne qui recevait le plus de demandes d'achat de résidences secondaires émanant de l'étranger. La création de Nendaz Tourisme SA (NTSA) en 2002 a permis de fédérer l'office du tourisme, la commune, les remontées mécaniques ainsi que l'association des commerçants et des artisans autour d'une vision commune de notre destination. Notre communication en est aussi devenue plus efficace.

Les ressources allouées à la promotion touristique ont également augmenté...

Avant, très peu d'argent était uti-

lisé pour la promotion touristique. Les moyens/ressources de Nendaz Tourisme ont doublé entre 2001 et aujourd'hui, grâce à l'actionnariat, à l'introduction d'une taxe de promotion touristique, à l'augmentation de la taxe de séjour payée par nos hôtes et à la croissance du volume touristique.

Comment avez-vous dès lors choisi de vous positionner ?

Il fallait trouver des messages clairs, tels que «Nendaz au cœur des 4 Vallées», «Nendaz au pays des bisces» ou encore «Nendaz, capitale du cor des Alpes». Attention, il ne suffit pas de trouver des slogans : il faut ensuite les appliquer. Les bisces ont toujours existé par exemple, mais nous les avons valorisés dans notre communication.

De nouveaux marchés ont également été prospectés...

Traditionnellement, les touristes venaient principalement du reste de la Suisse, d'Allemagne et du Benelux (Belgique, Pays-Bas et Luxembourg). Nous avons élargi notre aire de promotions et de publicités à la France, à la Grande-Bretagne et aux pays de l'Europe de l'Est, ce qui nous a permis de gagner un grand nombre de clients issus de ces marchés-là. Depuis peu, nous prospectons aussi en Espagne (particulièrement la région de Barcelone plus prospère économiquement) et en Scandinavie.

Suffit-il de mieux communiquer l'offre existante pour assurer l'avenir touristique de Nendaz ?

Non, la promotion permet d'attirer de nouveaux clients, mais pas de les fidéliser. Proposer un bon produit reste le meilleur des marketings. Parallèlement à toute cette stratégie de communication, nous avons donc réfléchi, avec la commission communale «Economie et tourisme», à la manière dont l'offre touristique pouvait être améliorée. La concrétisation de certains projets nécessite du temps, d'autres ont déjà vu le jour.

Quels sont les projets qui ont déjà pu être réalisés ?

Citons, par exemple, l'homologation officielle d'un réseau VTT ou de sentiers pédestres, la création d'un réseau de promenades hivernales à pied et en raquettes, ainsi que d'un programme d'animations en trois axes (le terroir, la montagne et les enfants). La commune a aussi beaucoup investi pour la mobilité en station : navettes gratuites pour les skieurs, funiculaire qui relie la plaine des Ecluses à la télécabine et, depuis cette année, deux parkings supplémentaires (à l'entrée de la station et à la Mer de Glace). Un réseau communal du sport (Nendaz Sport) reconnu par la Confédération a été mis sur pied. A noter également la rénovation de la patinoire et la construction d'une salle polyvalente à Haute-Nendaz.

La fréquentation a-t-elle également augmenté en été au début des années 2000 ?

Oui, et dans les mêmes proportions qu'en hiver. Mais malgré tout, pour la plupart des prestataires, l'été n'est pas vraiment rentable. Il faut dire que les touristes ont bien moins d'occasions de dépenser à la belle saison : un billet piéton coûte moins cher qu'un forfait de ski et l'équipement pour partir en randonnée est moins onéreux ! Pour que la période estivale et automnale profite à nos partenaires, une augmentation du volume touristique se révèle nécessaire, ce qui passe par l'élaboration de produits rentables et la création de nouvelles attractions.



Avec le spa de l'hôtel Nendaz 4 Vallées, la station a étoffé son offre touristique.

© Hôtel Nendaz 4 Vallées.



Depuis cet hiver, une nouvelle télécabine relie Siviez au Plan-du-Fou.

© Etienne Bornet

Grâce à la richesse de nos paysages et de nos panoramas, nous avons encore un grand potentiel de développement.

Si de 2001 à 2011, une augmentation conséquente de la fréquentation a été observée, voilà deux ans que les nuitées commerciales diminuent. En quoi la situation a-t-elle changé ?

Tout d'abord, un certain nombre de facteurs exogènes sur lesquels nous ne pouvons pas agir expliquent cette baisse de régime. Dans les Alpes, le bassin de skieurs s'érode chaque année de 1%. La cherté du franc suisse pousse une partie de la clientèle issue de la Grande-Bretagne et de l'Union européenne (UE) à désertier notre pays au profit de certaines régions autrichiennes notamment. Enfin, les jeunes Suisses skient de moins en moins: les camps de ski/ semaines blanches ont souvent été abandonnés par les instructions publiques cantonales et les secondos, de plus en plus nombreux, n'ont pas les sports de neige dans les veines. Sans compter que plusieurs pays de l'UE ont traversé des moments économiquement difficiles: leurs habitants ont perdu en pouvoir d'achat.

Et qu'en est-il des facteurs endogènes ?

Les feedbacks des touristes nous permettent d'identifier différents éléments à améliorer. Ils ont parfois été dérangés par un excès de constructions en station. Les nuisances sonores et visuelles en découlant constituent le revers de la médaille

de notre développement. Les clients ont regretté également le manque de renouvellement des remontées mécaniques ainsi que l'enneigement pas toujours assuré entre Haute-Nendaz et Siviez. Mais cela est en train de changer. Nous tenons compte, avec nos partenaires, de leurs remarques pour planifier nos futures démarches.

Qu'est-ce qui a déjà été mis en place pour répondre aux remarques des clients ?

Nous avons inauguré cet hiver la nouvelle télécabine du Plan-du-Fou. Télénendaz redouble d'efforts pour obtenir les autorisations nécessaires à l'enneigement artificiel sur tout le secteur afin d'assurer les liaisons. La restauration sur les pistes a été nettement améliorée. Et avec la démarche Enjoy Switzerland, nous avons mis en place une trentaine de mesures, comme la

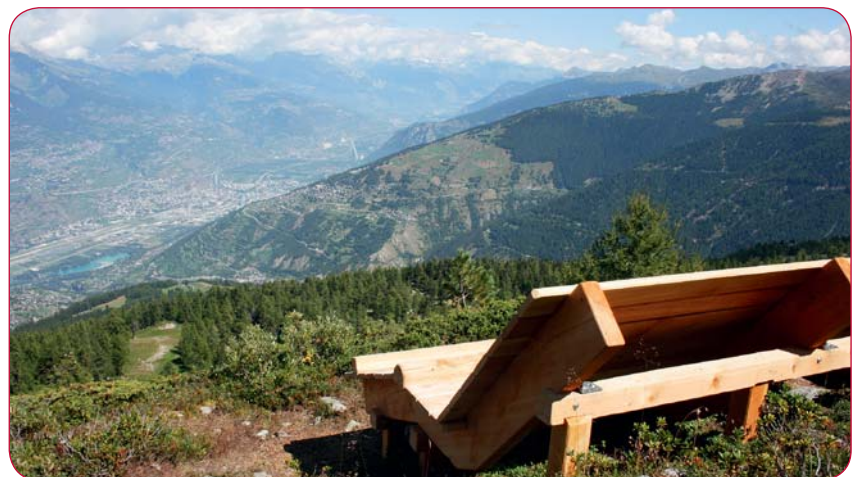
création d'un sentier panoramique à Tracouet et un travail de mise en scène sur les bisses. Actuellement, la commission «Economie et tourisme» planche sur un nouvel aménagement de la station: nous voulons la rendre plus conviviale aux piétons; qu'elle soit un lieu où il est agréable de se promener et de prendre un verre sur une terrasse.

Quel bilan dressez-vous de ces années passées à la tête de Nendaz Tourisme ?

Les prestataires principaux ont vu leurs recettes et leurs marges bénéficiaires augmenter de manière conséquente entre le début des années 2000 et aujourd'hui. Par exemple, le chiffre d'affaires de Télénendaz a crû de plus de 30% en une décennie, dans un marché pourtant stagnant. La commune a quintuplé sa marge d'autofinancement. Phénomène rare dans une région essentiellement de montagne, la population résidente a augmenté significativement, passant pour la première fois le cap des 6000 âmes en 2012. Rendre plus attractive la destination Nendaz, c'est aussi assurer une meilleure qualité de vie aux habitants de la commune. Notre économie repose en grande partie sur le tourisme. Et tant les infrastructures que les services mis en place pour les vacanciers profitent d'abord aux locaux.

Que dire de l'évolution dans la manière de travailler ?

Nos efforts de professionnalisation ont payé: Nendaz Tourisme, tout comme la commune ainsi que plusieurs autres



Le sentier panoramique de Tracouet, une des trente mesures mises en place grâce à la démarche «Enjoy Switzerland». © Nendaz Tourisme

prestataires privés, détiennent le label Valais Excellence. Nendaz Tourisme privilégie le travail en réseau et les collaborations, tout en veillant à préserver son autonomie. Grâce à sa bonne santé financière, Télénendaz ne dépend ni de fonds externes privés ni de fonds publics, ce qui est rare pour une société de remontées mécaniques. Je remarque aussi tout comme le personnel sont bien plus sensibilisés à l'importance du tourisme pour Nendaz.

Quels sont les défis pour l'avenir ?

La clientèle, de manière générale, est de moins en moins fidèle. Elle a le choix entre de très nombreuses offres et a les moyens, avec les nouveaux outils technologiques, de les comparer. Les Alpes sont en difficulté parce que de nouveaux produits touristiques

meilleurs marchés, comme les croisières par exemple, sont en pleine expansion. De plus, de nouvelles destinations, notamment dans les pays de l'Est, construisent leurs propres domaines chez eux. Sans compter que les vacanciers montrent aujourd'hui moins d'intérêt pour le ski de par la large palette existante de loisirs.

Quelles pistes suivre pour relever ces challenges ?

Comme la Suisse est un pays relativement cher par rapport à ses voisins, nous n'avons pas d'autres choix que de nous différencier par une qualité supérieure. Les touristes qui choisissent la montagne pour leurs congés ne passent plus toute la journée sur leurs lattes. Il faut être à même de proposer d'autres activités, même en cas de mauvais temps ou hors saison. C'est ainsi que nous donnerons envie

aux propriétaires, qui représentent plus de la moitié de notre volume touristique, de faire plus souvent le déplacement à Nendaz. Le nouveau spa s'inscrit dans cette volonté. Il est aussi essentiel d'améliorer nos taux d'occupation au printemps et en automne. Il s'agit, par exemple, d'accueillir des séminaires d'entreprise, ce que l'hôtel Nendaz 4 Vallées, avec son standing et ses salles de travail, est à même de proposer.

Un mot à rajouter pour conclure ?

Dans une branche aussi concurrentielle que le tourisme de montagne, il n'y a pas de la place pour tout le monde. J'ai la conviction que seuls les meilleurs ont un avenir. A nous de travailler pour que Nendaz en fasse partie!



les métiers du tourisme: conducteur de dameuse

par Sonia Délèze

Ils travaillent la nuit pour que les skieurs puissent de bon matin glisser sur la neige fraîche. Aux commandes de leur machine, les conducteurs de dameuse préparent inlassablement les pistes.

A Nendaz, onze conducteurs de dameuse se relaient, durant tout l'hiver, pour faire tourner chaque nuit huit machines. Ils sont à l'œuvre huit à neuf heures par jour. Un labeur plus important les attend en cas de redoux ou de forte fréquentation des pistes. Ils doivent alors déplacer la neige pour aplanir les bosses et boucher les trous. Par contre, contrairement aux idées reçues, quand il neige, la préparation des pistes leur demande moins temps. «Il leur suffit alors de passer avec la fraise pour lisser la surface», explique Didier Martignoni, responsable du damage et de l'enneigement artificiel pour Télénendaz et Téléveysonnaz (voir encadré).

Quand il neige, les conducteurs de dameuse commencent leur besogne vers 1h du matin. Mais sinon, leur

«journée» débute plutôt vers les 17-18h pour se terminer à 2h. La neige retravaillée par les machines met près de 6 heures pour recoller avec le manteau neigeux qui se trouve au-dessous.

Enneigement artificiel automatisé

Les canons à neige peuvent être enclenchés dès que la température passe sous le seuil des -2°. Ils atteignent leur performance maximale à -10°. Tout est automatisé: plus besoin d'employés qui circulent toute la nuit pour les contrôler comme par le passé. La majeure partie de la production se fait en début de saison. Ensuite, toute est une question d'anticipation et d'estimation: un travail d'équilibriste entre la volonté de limiter les coûts et la mission de garantir une bonne qualité de pistes jusqu'à la fin de la saison.

Les difficultés

Dans cette profession, les horaires ne sont pas toujours compatibles avec la vie de famille. «Parfois un jeune démissionne au moment où il trouve



Assister à de somptueux couchers et levers du soleil fait partie des avantages du métier.

© Harald Favre

une copine», relève Didier Martignoni. Il s'agit d'être prêt à travailler la nuit, le week-end et les jours de fête. Autre difficulté: jongler avec sa seconde profession. En effet, seulement deux conducteurs de dameuse sont engagés à l'année par Télénendaz. Les autres doivent se trouver un gagne-pain en été, ce qui demande, selon Didier Martignoni, un effort d'organisation: «Nous ne pouvons jamais leur dire à partir de quelle date

nous aurons besoin de leur service. Certains cumulent un double emploi en novembre ou en avril.»

Les qualités requises

Comme énoncé plus haut, le métier de conducteur de dameuse requiert une certaine souplesse du point de vue des horaires. Il demande aussi une bonne dose de motivation et un feeling naturel avec les machines. Enfin, les remontées mécaniques cherchent des personnes très soigneuses pour occuper ce type de poste. Les dameuses sont composées de matériaux très légers. Elles sont donc fragiles, bien plus que les engins de chantier.

Des employés fidèles

Didier Martignoni se réjouit d'être parvenu à une meilleure fidélisation de ses employés. Un trop grand turnover implique bien souvent davantage de casse. De plus, ce métier s'apprend sur le terrain. Seule l'expérience permet d'identifier une bosse naturelle et de connaître les limites de la machine. Et de relever avec plaisir que deux conducteurs de Télénendaz «ont plus de 25 ans de damage au compteur»!

Didier Martignoni en quelques mots

Son expérience : Voilà près de 20 ans qu'il est actif dans le domaine de la préparation de pistes. Lui-même conducteur pendant une décennie, il a été nommé responsable du damage à Téléveysonnaz il y a dix ans et à Télénendaz il y a quatre ans.

Son parcours : Après une formation de bûcheron, il travaille sur des machines de chantiers dans l'entreprise de génie civil de son père, entreprise qu'il a aujourd'hui reprise à son compte. Pour compléter cette activité plutôt estivale, il est devenu conducteur de dameuse. Ce métier, il l'avait découvert déjà enfant puisque son père l'exerçait avant lui.

Ce qu'il aime dans ce métier : Il se dit passionné des grandes machines. Travailler de nuit ne le dérange pas : «C'est moins stressant. Et à bord d'une dameuse, on est seul, ce qui est reposant. Aujourd'hui, je ne conduis que pour dépanner. Je sens bien que dans ces moments-là je décomprime.» Même s'il reconnaît que les horaires peuvent être astreignants, il y voit des avantages : «Souvent, mon travail s'arrête à 2h. Ensuite je dors et il me reste une belle tranche de temps libre dans la journée!»

Devenir conducteur de dameuse

Aucune formation n'est obligatoire pour exercer ce métier. Il suffit d'être en possession d'un permis de conduire et, dans l'idéal, de savoir skier. «Une personne engagée chez nous va très rapidement essayer de lui-même la dameuse. Le jour même ou au plus tard le lendemain, elle sera aux commandes. On voit ainsi très rapidement si le nouveau venu a le feeling avec la machine ou pas», souligne Didier Martignoni.

L'association des remontées mécaniques suisses proposent cependant un cours sur une semaine. Cette formation allie théorie, notamment avec un volet sécurité, et travail sur le terrain. Elle s'achève par un examen à la fois écrit et pratique.



Un conducteur de dameuse travaille essentiellement la nuit. © Jonathan Constantin



une lettre de mes vacances au ski en 1959

par Nadine Fournier

Nous souhaitons vous faire découvrir des aspects méconnus de notre commune au travers de lettres fictives inspirées de faits réels.

Sources

- Le Confédéré 1958, 147,8
- Le Nouvelliste 1958, 293,4

Nendaz, avril 1959

Mon très cher oncle,

Comme promis je vous donne des nouvelles de mes vacances en Valais. Lors de notre dernier séjour à Nendaz, on parlait de construire un télésiège jusqu'au sommet de Tracouet. Le projet fut revu et on opta pour une télécabine, question de confort.

Hier, c'était le grand jour, nous avons eu l'occasion de tester cette nouvelle infrastructure. Le bâtiment de départ est une vaste bâtisse de bois d'où partent les cabines dans un joyeux bruit métallique. Elles sont closes entièrement fermées, dotées de sièges rembourrés et peuvent contenir jusqu'à 4 personnes. Grâce aux grandes vitres, on peut admirer les Alpes vaudoises et bernoises ainsi que la plaine du Rhône. Durant la montée, je n'étais pas très rassurée car mes skis se trouvaient à l'extérieur de la cabine dans une sorte de petit panier et j'avais peur qu'ils tombent. Heureusement que le trajet fut court; 15 minutes après notre départ nous arrivions déjà au sommet. J'ai lu que cette remontée mécanique pouvait transporter jusqu'à 160 personnes par heure.

Les lanières bien attachées, il ne restait plus qu'à nous laisser glisser sur la pente douce de l'alpage. Arrivée à la forêt, où un passage a été frayé pour les skieurs, papa m'a hurlé d'aller moins vite pour ne pas faire connaissance avec un sapin. Cette trouée franchie, la trace était à nouveau large et sans m'apercevoir j'étais déjà arrivée au fond de la piste.

Le ski club-Nendaz organisera un grand concours de ski début mai. Vous pensez certainement qu'ils sont un peu fous, mais du fait que la piste est orientée vers le nord, les conditions de neige sont parfaites jusqu'en mai.

Vous vous souvenez certainement de cette cabane qui trônait au sommet de la montagne; aujourd'hui elle a été aménagée en un sympathique café-restaurant. En buvant un café, nous avons appris que la télécabine fut construite en 5 mois malgré de nombreuses difficultés. Etant donné que l'on accède à Tracouet uniquement à pied, un téléphérique de service a dû être construit pour acheminer tout le matériel nécessaire à la construction de la station terminale. On nous a révélé que les ouvriers nendards avaient déposé les outils afin de protester contre les ordres au ton cassant du contremaître suisse-alsacien. Heureusement que Maître Michelet était là pour rétablir la situation.

A la fin de notre journée, quelques sédunois attendaient « la poste » pour redescendre en plaine. Il y a tout de même dix cars postaux qui desservent journellement la station.

Ce matin, au petit-déjeuner, une drôle de conversation a attiré mon attention. Deux ouvriers nendards parlaient de relier d'autres stations grâce à des télésièges: Verbier par le col des Vaux et les Mayens-de-Riddes par l'alpage de Balavaux! Ces Valaisans sont complètement fous ou alors ils ont beaucoup trop d'imagination.

Je vous embrasse très affectueusement.

Votre nièce



La première télécabine de Tracouet mise en service en 1958. © ASPN



Le départ de la télécabine a depuis fort changé, tout comme la station. © ASPN



esprit nature : l'hiver n'est pas fini

Quatre règles pour plus de nature

- 1 Respectez les zones de tranquillité et les sites de protection de la faune
- 2 En forêt, restez sur les itinéraires et les sentiers balisés
- 3 Evitez les lisières et les surfaces non enneigées
- 4 Tenez votre chien en laisse, en particulier en forêt



■ L'homme n'a pas laissé sa trace dans ce paysage immaculé. © www.arolle.com

www.respecter-cest-protoger.ch

à vos appareils photos

D'ici quelques mois, le site internet de notre commune fera peau neuve. Nous en profiterons pour réorganiser et redynamiser la galerie photos. Vous pouvez nous aider !

Une balade dans la nature, une manifestation, un beau coucher du soleil, une scène insolite... Les occasions de sortir son appareil photo ne manquent pas. Si vous souhaitez partager vos plus beaux clichés de

Nendaz, vous pouvez nous les envoyer à nadine.fournier@nendaz.org. Mentionnez simplement dans votre e-mail votre nom, le lieu dans lequel a été prise votre photographie, la date et, éventuellement, une petite légende explicative. Nous nous ferons un plaisir de la publier sur notre futur site internet.



■ Envoyez-nous vos plus beaux clichés de Nendaz. © Jérémy Venetz



le bâtiment les gentianes finira sa mue pour la rentrée des classes

par Sonia Délèze

Depuis sa construction jusqu'à peu, ce bâtiment abritait un bistrot. Il a entamé sa métamorphose cet automne. Bientôt il accueillera des expositions et une unité d'accueil pour écoliers.

La commune a acheté le bâtiment Les Gentianes à Haute-Nendaz à la fin de l'année 2011. Cette acquisition était motivée par la nécessité de trouver des locaux plus grands pour l'unité d'accueil pour les écoliers (UAPE) du village, actuellement installée à l'ancienne cure. Les travaux de réaménagement intérieur ont débuté en septembre dernier. L'assainissement énergétique est prévu pour ce printemps.

Davantage de places

« Cette année, nous avons refusé du monde et certains parents ont dû trouver une autre solution », relève Nathalie Baumgartner, responsable des UAPE. Le déménagement de la structure de Haute-Nendaz, agendé à la prochaine rentrée des classes, arrive donc à point nommé. La nouvelle UAPE, avec ses 260 m², permettra de répondre à l'ensemble des demandes, tout en gardant une marge de manœuvre.

Elle devrait, à la rentrée, accueillir une quarantaine d'enfants chaque jour, alors que l'UAPE actuelle peut recevoir simultanément 28 enfants. Mais, à terme, lorsque le besoin s'en

fera ressentir, cette structure pourra sans difficulté ouvrir ses portes à bien davantage d'élèves. Les nouveaux locaux seront aussi plus pratiques : ils ne se répartiront plus, comme aujourd'hui, sur deux étages. De plain-pied, l'ensemble de la surface dédiée aux enfants se situera au rez inférieur.

Un espace consacré à la culture

La commune mettra, par ailleurs, gracieusement à disposition 190 m² de locaux à Nend'Art et à l'Association pour la sauvegarde du patrimoine nendard (ASPN). Ouvert au public, cet espace culturel sera géré conjointement par ces deux entités. Il se répartira sur deux étages, au rez inférieur et supérieur, avec un

monte-escalier pour permettre l'accès des personnes à mobilité réduite aux deux niveaux.

Nend'Art organise chaque année deux expositions au Château de Brignon, avec lequel elle avait un contrat de cinq ans qui arrivent à échéance en septembre prochain. Elle regroupe une soixantaine d'artistes de Nendaz de tous âges et pratiquant différentes disciplines. « Cet espace sera une formidable vitrine. A Brignon, nous ne pouvions que présenter nos œuvres en été, faute de chauffage », s'enthousiasme Dominique Bourban, présidente de Nend'Art. Et de préciser que les écoliers de la commune pourront également présenter leurs travaux dans ces locaux.



Le bâtiment Les Gentianes a déjà connu plusieurs affectations.

L'ASPN, elle, est à la tête de plus d'une centaine d'objets anciens de tailles diverses, entreposés actuellement dans plusieurs locaux. Autant de trésors qu'elle ne pouvait jusqu'ici pas partager avec le public. Une pièce multimédia lui permettra de mettre également en valeur ses archives vidéo ainsi que ses photos.

De multiples possibilités

Cet espace culturel apparaît comme une belle page blanche offrant de multiples possibilités. Faire exister ce lieu à longueur d'année, tel est le défi que devront relever les deux associations. L'idée pour elles sera de collaborer, notamment pour la mise sur pied d'expositions à thème communes. Œuvres modernes et objets du passé y cohabiteront ainsi en toute complémentarité. «Nous pourrions y inviter des artistes de l'extérieur et organiser des conférences», souligne Simon Fournier, co-président avec

Jean-Jacques Praz de l'ASPN. Dominique Bourban rêve, pour sa part, d'une exposition de peintres renommés qui, de passage à Nendaz, ont choisi de prendre les pinceaux pour représenter nos paysages. Et de citer, par exemple, Charles Wüthrich ou encore Edouard Jeanmaire.

«Il ne s'agit pas d'en faire un musée, mais un lieu vivant qui appartient à toute la population nendette», se réjouit pour sa part Nadine Venetz, conseillère communale à la tête de la commission «Sport, animation et culture». Cette nouvelle offre cultu-

relle constitue à ses yeux également un atout touristique supplémentaire. Tous attendent avec impatience de recevoir les clés pour concrétiser leurs beaux projets.

Les deux appartements préservés

Le bâtiment Les Gentianes abritent aussi deux duplex, à l'étage et dans les combles. L'un, actuellement inoccupé, sera complètement rénové; l'autre, simplement rafraîchi. La terrasse se trouvant au rez supérieur, restera en l'état. Elle est préservée en vue d'une future éventuelle extension. ■

Petit historique

Le bâtiment des Gentianes a été construit en 1947. Il abritait alors une pension de 25 lits. Après avoir été la proie des flammes au milieu des années soixante-dix, il a été reconstruit avec, en plus, une extension qui a servi de pistes de bowling. Plus dernièrement, il était connu sous le nom du London Pub ou Le Toko. Mais aujourd'hui fini l'époque où il était un bar.

la Suisse Bouge 2014 : les villages se défient

pour le comité Christophe Millier et Charly Venetz

Pour la 9^e année consécutive, la commune de Nendaz participera à la Suisse Bouge, du 2 au 10 mai prochain.

Le thème de cette année est une joute interne, un «Duel intervillages». Pour 2014, nous avons fait le choix de ce thème qui vise à renforcer le défi et vous pousse toutes et tous à bouger

plus pour votre village, durant toute cette semaine de mouvement.

Pour la première fois, vous allez pouvoir défier les habitants des autres villages de la commune. Chaque minute que vous consacrerez à cet événement sera comptabilisée pour votre village. Les dossards porteront le nom

du village et notre hôtesse, Aurélie Perroud, aura pour tâche de soigneusement attribuer et additionner ces précieuses minutes.

Une grande variété d'activités

Comme lors de chaque édition, un programme sera mis sur pied et vous sera adressé par le biais d'un tous-



Une partie de beach-volley entre copines, c'est aussi du sport!

© La Suisse Bouge



Prêt à pédaler pour faire gagner votre village? © La Suisse Bouge

ménages. Ce programme établi par le comité d'organisation offrira des activités provenant de plusieurs sources. Vous pourrez, comme lors de chaque édition de la Suisse Bouge, profiter des cours mis sur pied par Nendaz Sport. Ils seront gratuits et ouverts à tous. Les clubs sportifs sont invités pour cette occasion à ouvrir leurs séances d'entraînement aux personnes qui s'intéressent à leur sport. C'est là peut-être pour vous l'occasion de trouver une nouvelle activité sportive, un nouveau club. Nous avons également encouragé toutes les sociétés de notre commune à organiser ici une sortie, par exemple une répétition marchante pour les fanfares, là, une marche ou une visite de village en toute convivialité et dans la bonne humeur.

Faites part de vos idées !

Toutes les initiatives sont les bienvenues ! Vous aussi chers lecteurs, êtes conviés à organiser pour votre village, une activité à deux, trois, voir plus, sur une période allant de quelques minutes à quelques heures. Pour comptabiliser vos minutes pendant la semaine de la Suisse Bouge, rien de plus simple : un coup de fil à notre hôtesse Aurélie au 079 700 52 85 pour annoncer le nombre de personnes, le temps et le nom de votre village. Tous les soirs, ces minutes seront disponibles sur le site internet de la commune à l'adresse : www.nendaz.org.

Pour défendre vos chances d'être nommé le village le plus actif et dynamique de notre commune, nous allons déterminer une clef de répartition afin de gommer la différence entre les petits, les moyens et les grands villages. Nous vous encourageons à faire bouger et participer un maximum de vos voisins pour que votre village remporte ce défi pour l'honneur.

C'est le 10 mai que nous annoncerons le nom du village le plus dynamique du vallon de la Printse.

Camps d'été pour les enfants

Hormis ce futur projet de la Suisse Bouge, le comité de Nendaz Sport réfléchit toujours à de nouvelles idées. Au-delà de cette semaine, comme nouveauté, nous désirons proposer aux parents des camps d'été pour

leurs enfants sur le thème de la découverte de la montagne et du sport en pleine nature. Seront concernés, les enfants entre 6 et 15 ans et ces camps polysportifs se dérouleront entre le 22 juillet et le 15 août, dans la région de Siviez. Pour les parents intéressés, de plus amples renseignements devraient vous parvenir par voie de presse, dans le courant du printemps.

Tout le comité de Nendaz Sport espère vous voir nombreux en pleine activité physique pendant cette semaine de la Suisse Bouge 2014. Ouvrez vos boîtes aux lettres et visitez le site internet de la commune pour guetter l'arrivée du nouveau programme.

Bonne Suisse Bouge à toutes et à tous.



Les cours de Nendaz Sport seront gratuits et ouverts à tous durant cette semaine spéciale.

© La Suisse Bouge

La Suisse Bouge 2014 en résumé

Dates : Du 2 au 10 mai 2014

Pour annoncer vos activités (avant la manifestation) : M^{me} Fabienne Fournier au 027 289 56 04

Pour annoncer vos minutes d'activités (pendant la manifestation) : M^{me} Aurélie Perroud au 079 700 52 85

Pour voir le programme : www.nendazsport.ch

à nendaz, on pédale depuis 10 ans contre la mucoviscidose

par Sonia Délèze pour Solid'Air

L'association Solid'Air a été créée en 2004. Depuis, elle organise chaque année une course relais de 10 heures en VTT à Haute-Nendaz. Le but reste toujours le même : apporter une aide directe aux malades et à leur famille. Bilan d'une décennie placée sous le signe de l'entraide.

« Aujourd'hui, nous avons atteint notre rythme de croisière. Nous réalisons un bénéfice de l'ordre de 35 000 à 40 000 francs. Nous n'avons qu'un vœu : continuer ainsi. » Pour la plus

grande satisfaction de Jean-François Guntern, président du comité d'organisation de Solid'Air, les 10 heures en VTT contre la mucoviscidose sont une formule gagnante.

Toujours dans le même esprit

L'association a organisé cette compétition par équipe pour la première fois il y a 10 ans. Le concept de base de cette course, dont la prochaine édition aura lieu le 17 mai 2014, n'a jamais changé (voir encadré). Son parcours a été cependant légèrement modifié



Le comité d'organisation souhaite encore développer davantage le village des enfants. © Solid'Air

il y a quelques années pour garantir une meilleure fluidité et cohabitation entre sportifs de différents niveaux. Et depuis trois ans, les enfants peuvent également s'affronter sur une boucle spécialement prévue pour eux.

Dès ses débuts, Solid'Air souhaitait réunir des fonds pour venir en aide aux personnes touchées par la mucoviscidose. Cette manifestation sportive couvre la quasi totalité de ses actions. La première édition avait attirée 250 vététistes. Ces trois dernières années, 900 à 1000 personnes se trouvaient sur la ligne de départ.

Soutien à 40 familles

Ce succès permet à Solid'Air de soutenir actuellement 40 familles valaisannes. «Différents frais liés aux hospitalisations ne sont pas pris en charge par l'assurance de base, ce qui peut peser de manière importante sur le budget d'un ménage», souligne Jean-François Guntern. L'association accorde ainsi aux malades 45 francs par jour de cure. Cette somme permet de couvrir, par exemple, les déplacements ou coûts hôteliers lorsque les deux parents restent auprès de leur enfant (la caisse-maladie n'entre en matière que pour l'un des deux). Elle distribue ainsi entre 30 000 et 40 000 francs par année.

Aider les physiothérapeutes et les patients

S'y rajoutent environ 20 000 francs d'aide depuis 2004 aux physiothérapeutes actifs dans le traitement de la mucoviscidose. Selon Jean-François Guntern, le prix des appareils spécifiques requis peut décourager certains praticiens à s'intéresser à cette maladie ce qui peut représenter un problème pour les patients.

Aides ponctuelles

L'association entre également en matière pour des aides plus ponctuelles. Elle entretient d'excellentes relations avec le groupe régional valaisan de la mucoviscidose. Ce dernier est à même de lui faire parvenir des demandes spécifiques. Solid'Air, depuis ses débuts, s'est donnée pour but de rester à l'écoute des besoins des malades et de leur apporter un soutien direct.

Il lui arrive ainsi de rembourser des taxes d'exemption militaires. Que les personnes touchées par la mucoviscidose doivent s'acquitter de cette taxe relève, aux yeux de Jean-François Guntern, d'une injustice: «De manière évidente, ils ne peuvent pas remplir leurs obligations militaires. Leur maladie les empêche le plus souvent aussi d'avoir une activité professionnelle à un taux de 100%, entre les crises qu'ils subissent et le temps passé en thérapie. Leurs revenus sont donc plus bas que la moyenne!»

Agir politiquement

«Aujourd'hui, la mucoviscidose est bien mieux connue en Romandie. La majorité des gens savent ce qu'elle

implique au quotidien», ce qui réjouit Jean-François Guntern, qui, avec Solid'Air, espérait aussi faire parler de la maladie.

L'association s'est également impliquée politiquement. Elle a ainsi obtenu le remboursement de certains médicaments qui n'étaient pas encore pris en charge par l'assurance de base. Elle se donne pour mission de garder l'œil sur la législation. Son président n'exclut pas d'autres interventions dans le monde politique: «Si cela s'avère nécessaire, nous utiliserons nos contacts, notre manifestation, notre renommée voire nos fonds pour agir aussi sur ce plan-là.»

Rendez-vous le 17 mai 2014

La 10^e édition des 10 heures en VTT contre la mucoviscidose se tiendra le 17 mai prochain à Haute-Nendaz. Sur une boucle d'environ 4 kilomètres, l'objectif est d'accomplir un maximum de tours en 10 heures, par équipe de 2 à 5 coureurs. Les enfants auront aussi droit à leur course: ils parcourront une à cinq boucles de 400 à 450 mètres suivant leur âge. Un espace leur sera par ailleurs dédié dans lequel toute une série d'activités leur seront proposées. «Nous souhaitons cette année développer encore davantage le village des enfants. Nous estimons important de toucher les plus jeunes et les familles et de les sensibiliser à cette maladie», note Jean-François Guntern.

Informations et inscriptions sur www.solidair.ch



Un parcours sera spécialement aménagé pour les plus petits.

© Solid'Air

au centre sportif cet été

Il sera bientôt temps de troquer les skis contre le maillot de bain ou la raquette de tennis. Retrouvez ci-dessous les activités estivales proposées par le centre sportif.

Tennis

Les courts de tennis du Chaèdo sont ouverts dès le 1^{er} avril.
Tarifs : 20 fr. l'heure.

Dès le 7 juillet, cours de tennis collectif pour les enfants, une heure par jour du lundi au vendredi.

Tarifs par semaine : 60 fr. ; avec le Sportpass : 50 fr.

Piscine du Chaèdo

Toute l'équipe de la piscine du Chaèdo se réjouit de vous accueillir dès le 14 juin. L'eau est chauffée à 25°.

Tarifs : 6 fr. pour les adultes ; 4 fr. pour les enfants.

Ouverture : du 14 juin au 17 août de 10h à 20h ; du 18 août au 24 août de 13h à 18h.

Dès le 7 juillet, cours de natation collectif pour les enfants, une heure par jour du lundi au vendredi.

Tarifs par semaine : 30 fr. ; avec le Sportpass : 25 fr.

Le Sportpass

Le Sportpass vous donne accès durant une année aux installations sportives suivantes :

Été à Haute-Nendaz : tennis, piscine, ping-pong, beach volley, terrain multisport. A Siviez : tennis et squash.

Hiver à Haute-Nendaz : patinage, disco glace, hockey libre. A Siviez : squash.

Le détenteur d'un Sportpass bénéficie également de rabais sur les cours de natation et de tennis.

Pour l'acheter ou pour plus de renseignements, adressez-vous auprès de Nendaz Tourisme au 027 289 55 89.

Tarifs :

Enfant de moins de six ans : gratuit
Enfant de moins de seize ans : 100 fr.
Adulte : 210 fr.

Couple : 265 fr.

Famille de 3-4 personnes : 320 fr.

Famille de 5-6 personnes : 345 fr.

Famille de 7-8 personnes : 370 fr.



Vous pourrez plonger dans la piscine de Haute-Nendaz dès le 14 juin prochain.

© Aline Fournier

des artistes et sportifs nendards récompensés

par Sonia Délèze pour les commissions « Sport, animation et culture » et « Jeunesse et formation professionnelle »

La commune décerne chaque année des mérites et des distinctions à des personnes s'étant illustrées dans le monde du sport ou de la culture. Une manière de les récompenser de leurs efforts et de les encourager.

Une cérémonie est organisée à cet effet le vendredi 9 mai 2014, à 19h30. Elle se tiendra, pour la première fois,

à la nouvelle salle de gymnastique de Haute-Nendaz. La soirée s'annonce bien plus festive que guindée : comme à l'accoutumée des sociétés locales et/ou des jeunes talents assureront le show.

Les groupements ou personnes pouvant prétendre à un prix avaient jusqu'au 27 septembre dernier pour

s'annoncer. La commission « Sport, animation et culture » trie ensuite les candidatures et propose des lauréats au Conseil Communal à qui appartient le choix final.

Un cadeau personnalisé

Une personne ne peut recevoir un mérite qu'une seule fois. Elle reçoit, à cette occasion, une médaille ainsi qu'un cadeau conséquent. « Nous mettons un soin particulier à personnaliser le présent de chaque lauréat », explique Nadine Venetz, présidente de la commission « Sport, animation et culture ».



Le mérite sportif est attribué, par exemple, à un entraîneur ou à un dirigeant de club pour son engagement exceptionnel ou à un athlète pour l'ensemble de sa brillante carrière. Dans le même ordre d'idée, le mérite culturel peut également être décerné en raison d'une implication importante dans ce milieu.

Il peut aussi revenir à une personne dont le talent est reconnu, à un artiste auteur d'une œuvre marquante, à une société culturelle qui s'est illustrée sur le plan cantonal ou national ou à son dirigeant qui l'a menée à une notoriété au-delà des frontières communales. Le mérite spécial revient à un Nendard ou une Nendette qui s'est distinguée de manière particulière, hors des catégories précitées.

Des critères clairs

Les distinctions, elles, sont remises en fonction des performances obtenues en 2013. Elle donne le droit à une médaille ainsi qu'à une petite récompense. Il est donc possible d'en accumuler plusieurs au cours de sa vie. Tant un sportif qu'un artiste doit ainsi avoir décroché une 1^{re} place lors d'une compétition cantonale, au moins un troisième rang sur le plan national ou terminer au moins dixième à un échelon international. Réussir un certificat, une virtuosité ou une licence de concert dans un conservatoire suisse ou à l'étranger, ainsi que bénéficier d'une reconnaissance officielle peuvent aussi justifier une distinction.

Nous reviendrons dans notre prochaine édition sur la présentation des différents lauréats. ■

Une apprentie très persévérante

Emilie Rudaz-Stump se verra remettre le prix de l'apprenti(e) méritant(e). En effet, chaque année dans le cadre de cette même cérémonie, une somme de 1000 francs est offerte à un(e) jeune au parcours remarquable. Elle vise à féliciter un apprenti(e) aux résultats brillants, mais aussi à encourager celles et ceux qui démontrent une persévérance, une motivation ou une autonomie hors du commun.



Emilie Rudaz-Stump a fait preuve d'une motivation sans faille.

L'entreprise Nunatak architectes à Fully a proposé la candidature de cette jeune Nendette de 26 ans. Emilie Rudaz-Stump, après avoir réussi un CFC de designer, a enchaîné différents stages sans parvenir à décrocher un emploi. Elle s'est toutefois refusée à s'inscrire au chômage, préférant entreprendre une nouvelle formation de dessinatrice en architecture.

Déjà lors de la recherche d'une place, cette habitante de Haute-Nendaz a fait preuve de pugnacité. En 2010, lorsqu'Emilie a contacté la société fulleraïne, cette dernière n'était pas disposée à engager une apprentie. «Malgré nos refus polis, nos explications et bons conseils, elle n'a eu de cesse de nous rappeler jusqu'à venir se présenter à l'atelier quitte à échouer dans cette ultime tentative», souligne Nunatak architectes dans sa lettre. Sa détermination a fini par payer. Emilie Rudaz-Stump a décidé, en accord avec l'école professionnelle et son nouvel employeur, d'effectuer sa formation sur trois ans au lieu des quatre habituellement requis. Ne se laissant pas décourager par la charge de travail supplémentaire, elle a obtenu son second CFC.

Les entreprises peuvent d'ores et déjà présenter la candidature de l'un de leurs apprentis pour le prix 2014, et ce jusqu'au 30 septembre prochain.

les activités du patrimoine (ASPN)

par Nadine Fournier

Du changement au moulin

La cuisine, c'est nous, et pas besoin d'ajouter «Schmidt»! Durant l'hiver la confrérie du moulin a aménagé une nouvelle cuisine au moulin. Eau chaude, four, cuisinière, plan de travail, frigo... tout le matériel nécessaire pour mitonner de bons petits plats. Dès ce printemps, un nouveau chan-

tier va débiter avec la construction d'une cheminée extérieure pour la raclette et les grillades au feu de bois. Si vous cherchez un endroit original pour une sortie ou un petit apéro, le Moulin du Tsâblo se fera un plaisir de vous accueillir. Il peut contenir jusqu'à 30-35 personnes à l'intérieur et au retour de la belle saison, vous pourrez

profiter des espaces verts. Pour plus d'information ou pour une réservation merci de prendre contact avec Nadine Fournier au 027 289 56 09 (pendant les heures de bureau).

T'es de Nendaz si...

Depuis février, la nostalgie s'est emparée de Facebook grâce au

groupe «T'es de Nendaz si...» Quelle joie pour nous de constater qu'autant de personnes, jeunes et moins jeunes, souhaitent partager un souvenir ou une anecdote sur notre commune. La plus belle des surprises fut de découvrir les nombreuses photographies publiées sur le réseau social. Depuis de nombreuses années, notre association tente de récolter un maximum de photos de la commune afin de les numériser, de les indexer en entrant des données particulières (date, lieu, photographe, personnages, mots-clés) et de les mettre en valeur par le biais d'articles sur l'Echo de la Printse, le Nendaz Panorama, sur notre page

Facebook et prochainement à la Maison de la Culture et du Patrimoine! Elles vous seront bien évidemment restituées. Alors «T'es de Nendaz si... tu penses à envoyer tes photos à nadine.fournier@nendaz.org.»

Agenda

31 mai: Journée des moulins et mise en eaux du bisse. Le voyage de «Gouttelette» débute dans les eaux tortueuses de la Printse, avant de bondir dans les eaux plus calmes du bisse du Milieu. L'aventure se termine avec un tour de roue au moulin du Tsâblo.

Le 31 mai, nous vous donnons rendez-vous à Planchouet pour accom-

pagner notre amie «Gouttelette» dans son périple jusqu'au Moulin. La journée débutera par un petit déjeuner à la prise d'eau du bisse à Planchouet. Ensuite vous pourrez assister à la mise en eau du bisse. Une animation vous attendra à la chapelle du Bleusy et la journée se poursuivra au moulin avec nos traditionnels Guyënfles et les démonstrations du mode de fonctionnement et du procédé de fabrication de la farine avec dégustation du pain du moulin, le tout accompagné par diverses animations.

8 mai : La Suisse Bouge. Après Haute-Nendaz, Basse-Nendaz, Beuson et Brignon, c'est au tour de Donald, Picsou, Riri, Fifi et Loulou, de vous faire découvrir leur petit coin de paradis près de Jéricho. Malheureusement, la saison ne nous permettra pas de goûter à leurs succulents abricots. Vous ne voyez pas de quel village je veux parler? Pourtant les indices sont nombreux: Canards, abricotiers, Jéricho... Et oui cette année, lors de la Suisse Bouge, Fey sera à l'honneur. Notre association, avec l'aide de quelques complices locaux, vous fera découvrir les charmes et les curiosités de ce village.

26 juillet: Festival de cor des Alpes.

Un retour dans le passé le temps d'un défilé. Comme chaque année l'ASPN défilera lors du traditionnel cortège du festival du cor des Alpes. Venez nombreux admirer tenues et objets d'époque!

Les programmes de nos diverses manifestations ne sont pas encore définitifs. Vous trouverez prochainement de plus amples informations sur notre site Internet www.patrimoine-nendaz.ch, sur notre page Facebook «Sauvegarde du patrimoine nendard» et sur l'Echo de la Printse.



Partie éclatée du mécanisme du moulin pour la fabrication de la farine.

© Nadine Fournier



agenda

Concert du Chœur des Jeunes de Nendaz

Le Chœur des Jeunes de Nendaz sera sur la scène de la nouvelle salle de gymnastique de Haute-Nendaz le **5 avril 2014** à 20 h 15.

Concert du Brass Band 13 étoiles

Le Brass Band 13 étoiles donnera son concert annuel le dimanche **13 avril 2014**, à 17 h 30, à la nouvelle salle de gymnastique de Haute-Nendaz. Cet ensemble est l'un des plus titrés de notre pays : il a notamment remporté douze fois le championnat suisse des brass bands.

Chasse aux lapins et œufs de Pâques

Les enfants ne manqueront pas d'occasion de partir à la chasse aux œufs et lapins de Pâques le dimanche **20 avril 2014**. Rendez-vous leur est donné au centre sportif dès 9 heures. Et pour ceux qui préfèrent prendre de l'altitude, des œufs de Pâques se seront cachés à Tracouet. Les moins de 12 ans seront invités à les dénicher dès 11 h 30.

Waterslide

A Tracouet, la plage s'invite à la montagne le lundi **21 avril 2014**. Skis ou snowboard aux pieds, lancez-vous sur une piste d'élan pour franchir un tranchée de 30 mètres creusée dans la neige. Au programme également : DJ, jacuzzi, troupe de grimage pour les enfants, des bars, grillades et bien plus encore.

Amicale des fanfares DC du district de Conthey

C'est au tour de Nendaz, et plus particulièrement de la Rosablanche, d'accueillir, les **26 et 27 avril 2014**, l'Amicale des fanfares démocrates-chrétiennes du district de Conthey.

La Suisse Bouge

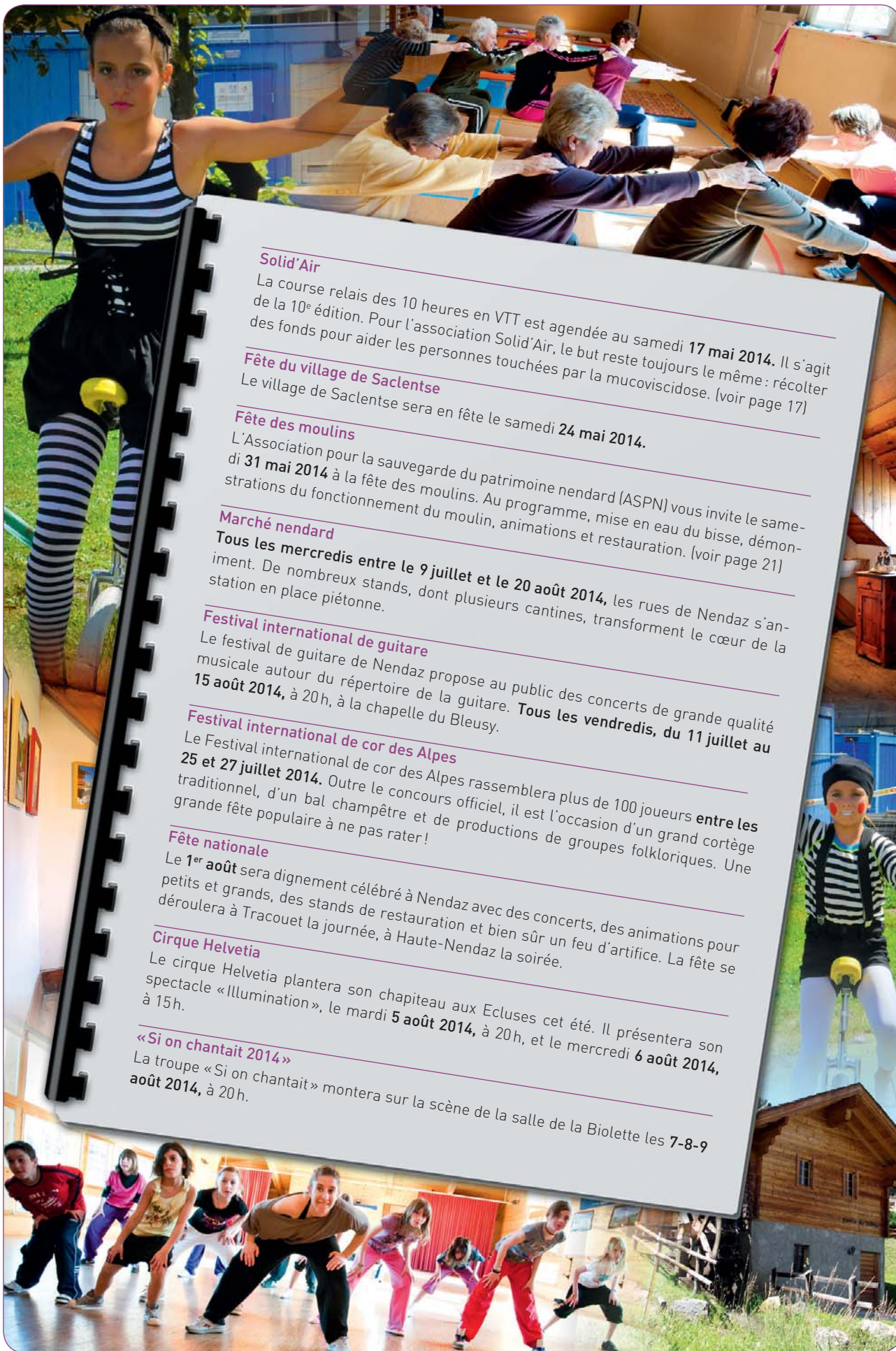
Cette année ce sont les villages de notre commune qui s'affronteront entre eux lors de cette compétition des plus amicales. Lequel arrivera le mieux à faire « bouger » ses habitants engrangeant ainsi le plus grand nombre de minutes d'activités sportives ? Réponse la semaine **du 2 au 10 mai 2014!** (voir page 16)

Cérémonie des mérites culturels et sportifs

La cérémonie de remise des mérites et des distinctions aura lieu le **vendredi 9 mai 2014**, à 19 h 30. L'occasion de féliciter et d'encourager les Nendards et Nendettes qui s'illustrent dans le monde sportif ou culturel. (voir page 19)

Finale nationale des combats de reines de la race d'Hérens

Les meilleures vaches de la race d'Hérens s'affronteront dans l'arène à Aproz le **11 mai 2014**. La finale nationale du combat de reines offre un spectacle unique qui, bien au-delà du Valais, compte toujours plus de passionnés.



Solid'Air

La course relais des 10 heures en VTT est agendée au samedi **17 mai 2014**. Il s'agit de la 10^e édition. Pour l'association Solid'Air, le but reste toujours le même : récolter des fonds pour aider les personnes touchées par la mucoviscidose. (voir page 17)

Fête du village de Saclentse

Le village de Saclentse sera en fête le samedi **24 mai 2014**.

Fête des moulins

L'Association pour la sauvegarde du patrimoine nendard (ASPN) vous invite le samedi **31 mai 2014** à la fête des moulins. Au programme, mise en eau du bisse, démonstrations du fonctionnement du moulin, animations et restauration. (voir page 21)

Marché nendard

Tous les mercredis entre le 9 juillet et le 20 août 2014, les rues de Nendaz s'animent. De nombreux stands, dont plusieurs cantines, transforment le cœur de la station en place piétonne.

Festival international de guitare

Le festival de guitare de Nendaz propose au public des concerts de grande qualité musicale autour du répertoire de la guitare. **Tous les vendredis, du 11 juillet au 15 août 2014**, à 20h, à la chapelle du Bleusy.

Festival international de cor des Alpes

Le Festival international de cor des Alpes rassemblera plus de 100 joueurs **entre les 25 et 27 juillet 2014**. Outre le concours officiel, il est l'occasion d'un grand cortège traditionnel, d'un bal champêtre et de productions de groupes folkloriques. Une grande fête populaire à ne pas rater!

Fête nationale

Le **1^{er} août** sera dignement célébré à Nendaz avec des concerts, des animations pour petits et grands, des stands de restauration et bien sûr un feu d'artifice. La fête se déroulera à Tracouet la journée, à Haute-Nendaz la soirée.

Cirque Helvetia

Le cirque Helvetia plantera son chapiteau aux Ecluses cet été. Il présentera son spectacle « Illumination », le mardi **5 août 2014**, à 20h, et le mercredi **6 août 2014**, à 15h.

« Si on chantait 2014 »

La troupe « Si on chantait » montera sur la scène de la salle de la Biolette les **7-8-9 août 2014**, à 20h.



mémento

Administration communale

Ouverture du lundi au vendredi de 14 h à 18 h.

- Secrétariat
027 289 56 00
- Travaux publics
027 289 56 18
- Finances
027 289 56 20
- Service de la population
027 289 56 30
- Police communale
027 289 56 40
- Cadastre
027 289 56 60
- Edilité
027 289 56 50
- Service social
027 289 57 00

Agence communale AVS (bureau au Foyer Ma Vallée)

Pascal Praz, agent local
027 289 57 00
Du lundi au vendredi
de 14 h à 17 h

Bibliothèque communale

Au centre de la Biolette
027 288 13 45

Ouverture au public :

Lundi de 15 h à 19 h
Mercredi de 14 h à 19 h
Jeudi de 15 h à 19 h
Vendredi de 15 h à 19 h
Samedi de 9 h à 12 h

Horaire d'été

du lundi 23 juin jusqu'à la rentrée :

Mercredi de 14 h à 18 h
Samedi de 9 h à 12 h

Centre médico-social

027 289 57 12

Permanences :

- Service infirmier :
027 289 57 16
Les après-midis ouvrables
de 13 h 30 à 14 h 30
- Service d'aide familiale :
027 289 57 15
Les lundis et jeudis
de 13 h 30 à 15 h 30
- Assistance sociale :
027 289 57 14
Les lundis, mardis, jeudis
et vendredis de 8 h 30 à 9 h 30
- Consultation parent-enfant :
027 289 57 16

Chambre pupillaire

027 289 56 80
Ouverture les mardis et jeudis
de 8 h à 11 h et de 14 h à 16 h 30

Direction des écoles

Claudy Bourban
027 289 56 70

Distribution d'électricité

SEIC Service électrique
intercommunal S.A.
A Vernayaz
027 763 14 11

Etat civil

A Sion, 027 606 33 40

Feu

Guillaume Fournier,
commandant des pompiers
079 608 07 13
Numéro d'alarme : 118

EMS Foyer Ma Vallée

A Basse-Nendaz, 027 289 57 00

Garde-chasse

Christian Borner
079 355 39 18

Juge de commune

Mireille Fournier
079 173 42 46

Objets trouvés

Police municipale
027 289 56 40

Office du tourisme

A Haute-Nendaz, 027 289 55 89

Paroisse

Abbé Léonard Bertelletto
027 288 22 50

Président

Francis Dumas
027 289 56 00 ou 079 221 07 23

Ramontage

Xavier D'Amico
027 288 67 12